IMMIGRATION

Arraigo sociolaboral (enracinement socioprofessionnel)

Autorisation de séjour temporaire pour raisons d'enracinement socioprofessionnel

Par **Rédaction Aray Asociados** Publié le 4 juillet 2025

Le contenu de cette page est purement informatif. Seules les dispositions de la réglementation en vigueur au moment du dépôt de la demande sont applicables.

DURÉE ET RENOUVELLEMENT	MIS À JOUR
Durée de validité initiale : 1 an.	**14 novembre 2026**

Thèmes Travail Régularisation

Sur cette page

01 Description
02 Avantages de cette autorisation
03 Qui peut postuler ? (y compris les membres de la famille)
04 Exigences générales
05 Documents requis
06 Processus de demande
07 Durée et renouvellement
08 FAQ
09 Réglementation applicable

01 Description

Cette autorisation permet aux personnes étrangères d'obtenir un titre de séjour temporaire en Espagne, à condition de justifier d'un séjour ininterrompu dans le pays et de disposer d'une offre d'emploi répondant aux exigences prévues par la réglementation en vigueur.

02 Avantages de cette autorisation

- Autorise à résider et à travailler en Espagne pendant sa période de validité.
- Facilite l'intégration sur le marché du travail formel.
- Possibilité de renouvellement sous réserve du respect des conditions établies.

03 Qui peut postuler ? (y compris les membres de la famille)

- ✓ Personnes étrangères se trouvant en Espagne et pouvant prouver une présence continue d'au moins 2 ans.
- ✓ Le demandeur doit disposer d'une offre d'emploi répondant aux critères établis.
- ✓ La demande initiale ne prévoit pas l'inclusion des membres de la famille à charge.

04 Exigences générales

- ✓ Ne pas être citoyen d'un État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse.
- ✓ Ne pas avoir de casier judiciaire en Espagne ni dans les pays où la personne a résidé au cours des 5 dernières années.
- ✓ Ne pas faire l'objet d'une interdiction d'entrée en Espagne ni faire l'objet d'un signalement aux fins de non-admission dans l'espace Schengen.
- ✓ Démontrer une présence ininterrompue en Espagne d'au moins 2 ans.
- ✓ Disposer d'une offre d'emploi conforme aux exigences établies.

05 Documents requis

- ☐ Passeport complet et en cours de validité.
- ☐ Extrait de casier judiciaire du pays d'origine ainsi que des pays de résidence des 5 dernières années.
- ☐ Documents prouvant la présence continue en Espagne (certificat d'empadronamiento, c'est-à-dire d'inscription au registre municipal, factures, etc.).
- ☐ Contrat de travail signé par les deux parties, conforme aux exigences établies.
- ☐ Justificatif du paiement de la taxe correspondante.

06 Processus de demande

1. **Constitution du dossier**
   Rassembler tous les documents justificatifs de la présence en Espagne et de l'offre d'emploi.
2. **Dépôt de la demande**
   Déposer la demande auprès du Bureau des étrangers (Oficina de Extranjería) compétent.
3. **Décision et délivrance de l'autorisation**
   L'Administration statuera sur la demande dans un délai de 3 mois.
4. **Démarches finales**
   Une fois accordée, la carte d'identité d'étranger (TIE) devra être demandée.

07 Durée et renouvellement

Durée de validité initiale : 1 an.

Renouvellement : une modification vers une autorisation de résidence et de travail est possible si les conditions requises sont remplies.

08 FAQ

Puis-je demander l'enracinement socioprofessionnel si j'ai travaillé sans contrat ?

Non. Il est nécessaire de disposer d'une offre d'emploi conforme aux exigences établies par la réglementation en vigueur.

Qu'est-ce qu'une offre d'emploi valable pour l'enracinement socioprofessionnel ?

Un contrat de travail signé par les deux parties, conforme aux exigences établies par la réglementation en vigueur.

Puis-je inclure ma famille dans la demande d'enracinement socioprofessionnel ?

Non. Cette autorisation est individuelle et ne prévoit pas le regroupement familial dans la demande initiale.

Que se passe-t-il si j'ai travaillé 6 mois alors que j'étais en situation irrégulière ?

La situation d'irrégularité n'empêche pas la demande, à condition de remplir les critères établis, y compris la présentation d'une offre d'emploi valide.

09 Réglementation applicable

- Ley Orgánica 4/2000, de 11 de enero, sobre derechos y libertades de los extranjeros en España y su integración social
- Real Decreto 1155/2024, de 19 de noviembre

Avez-vous besoin de conseils personnalisés ?
Expliquez-nous votre situation et nous vous conseillerons

Envoyez-nous un message